

LOUT.CI.DGFP/SAV/25/03/1994.-

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DU CONTENTIEUX

94-569 du 10 Octobre 1994

SECRET N° MFFRA/DGFP/DC.D9.-

Portant Versement et Nomination de
Monsieur GASSAY (Mathias) professeur
de lycée de 4° échelon des Cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des Ser-
vice Sociaux (Enseignement).

/ISAS:

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

D.G.B.

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte
du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les
conditions d'intégration dans les cadres des catégories B,C,D,E
(actuellement A,B,C,D) des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62§130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/TF du 5 Juillet 1962 relatif à
la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 65/50 du 16 Février 1965 fixant le sta-
tut commun des cadres administratifs de la Santé Publique ;
(/u le décret n° 67/50/FF-BE du 24 Février 1967 règle-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, recons-
titution des carrières Administratives et reclassements notam-
ment en son article 1er § 2 ;
(/u le décret n° 73/143 du 24 Avril 1973 fixant les moda-
lités de changement de spécialité applicables aux fonctionnaire
de la République Populaire du Congo ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/TF du 5 Juil-
let 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonction-
naires ;
(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avan-
cements et révisions des situations administratives des agents
de l'Etat ;
(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nominatio
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nominatio
des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant orga-
nisation des intérimaires des Ministres ;

D.G.C.F.

... / ...

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 90/946 du 29 Décembre 1990 portant promotion au titre de l'année 1989 des Professeurs des Lycées des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo ;

Vu la demande de l'intéressé en date du 4 Septembre 1993.

D É C R E T E :

ARTICLE 1er.- En application des dispositions combinées des décrets n°s 73/143 du 24 Avril 1973 et 65/50 du 16 Février 1965 susvisés, Monsieur GASSAY (Mathias), Professeur de Lycée de 4° échelon indice 1110 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement), en service au Ministère de la Santé et des Affaires Sociales à Brazzaville titulaire d'une attestation d'élève directeur de 3° classe de l'Ecole Nationale de la Santé Publique de Rennes (France) est versé à concordance d'indice dans les cadres des services sociaux (Santé Publique) et nommé au grade d'Administrateur de Santé de 4° échelon indice 1110, ACC = 2ans.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté et de la solde pour compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 10 Octobre 1994

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Reformes
Administratives,

Jean Prosper KOYO .-

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO .

AMPLIATIONS :

JORC.	1
DGFP/DC.	3
DGFP/D&CA.	2
DGFP/EST.	1
D.G.B.	3
D.G.C.F.	2
MEN/DPAA.	2
MSAS.	1
INTERESSE	1
DOSSIER	3
SGG/BC.	2.-